

**AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2017-01-29x-00193 Référence de la demande : n°2017-00193-041-003

Dénomination du projet : Haguenau - lotissement Parc des Houblonniers

Lieu des opérations : -Département : Bas-Rhin -Commune(s) : 67500 - Haguenau.

Bénéficiaire : Deltaménagement

**MOTIVATION ou CONDITIONS**

Il s'agit d'une demande de dérogation complémentaire à celle déjà accordée par AP du 27 février 2018 pour la réalisation, par la société Deltaménagement d'un lotissement du « parc des Houblonniers » sur 9,295 hectares à Haguenau.

Suite aux inventaires complémentaires des populations de Gagée des champs et de Gagée des prés réalisés en 2018 par le bureau d'étude mandaté par Deltaménagement et le CBA sur une partie du projet de lotissement, **un avis favorable à une dérogation relative à ces deux espèces protégées est accordée, sous conditions :**

- de l'acquisition par le pétitionnaire de la parcelle n°52 de 35,99 ares de Haguenau et d'une parcelle de 27,12 ares à Schirrhein, toutes deux contenant des populations de gagées ;
- d'une protection réglementaire ou de la rétrocession de ces parcelles à un organisme ayant pour vocation la conservation de la biodiversité ;
- de la mise en place d'une gestion conservatoire favorable aux gagées, conformément au plan de conservation établi par le CBA, avec fauche après le 15 juin et absence d'apports de fertilisants (minéraux et organiques), de traitements phytocides et de labours ;
- du transfert sur la zone préservée in-situ de 3,295 hectares et/ou sur la parcelle n°52 des plants de gagée condamnés par les travaux du lotissement ;
- de la mise en place d'un suivi des populations de gagées et de leur habitat (communauté végétale présente) sur les différentes stations préservées et transférées à n+1, n+2, n+3, n+5, n+10, n+15 et n+20 et de mesures correctrices de gestion en cas de nécessité.

## MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :  
Nom et prénom du délégataire : Michel Métais

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 13 mai 2019

Signature :

